

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 101**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET**

---

**OBJET**

Subventions aux associations viticoles dans le cadre de l'aide au fonctionnement et à la promotion des produits agricoles

---

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement  
Direction de l'Agriculture et des Territoires  
122 62**

## PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricole) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole ;
- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341).

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

### *I) Subventions de fonctionnement*

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés : 3 demandes de participation départementale d'associations ou organismes viticoles, pour un montant total d'aide sollicité de 20 108 € pour lequel les propositions figurent dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :

- ✓ Un complément de subvention d'un montant de 5 408 € est proposé au bénéfice de la Fédération des Caves Coopératives des Bouches-du-Rhône (TAG-000457) pour le « 44<sup>ème</sup> congrès des Caves Coopératives de France » qui se déroule du 26 au 29 juin 2016 à Marseille. Le Service Etude et Partenariat de la DGA Economie et Développement, dans le cadre de son enveloppe « congrès », a fait voter lors de la Commission Permanente du 25 mars 2016, une subvention de 2 592 € pour cette manifestation.(dossier EPA-000215). C'est au total une aide d'un montant de 8 000 € qui sera apportée à cette demande.
- ✓ compte tenu des enveloppes disponibles de crédit dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
- ✓ le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €

### *II) Promotion des produits agricoles*

Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil Départemental est saisi de 3 demandes :

**Association Interprofessionnelle des Vins de Pays du Sud-Est** (TAG-000442) (Président : Jean-Claude PELLEGRIN). L'association Intervins Sud-est ayant vocation à conduire toute opération permettant la valorisation, la promotion et la défense des vins dont elle a la charge, sollicite l'aide départementale pour l'organisation du festival « Hors les Vignes » qui s'est tenu à Marseille le 23 avril 2016. Il s'agit d'une demande nouvelle à hauteur de 40 000 €

Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, ce festival met à l'honneur la ville de Marseille, épicerie de la culture vigneronne et invite les arts aux côtés de la cuisine et des vins. C'est le rendez-vous des saveurs, des goûts et de la création. Dans l'espace des Docks des Suds, il permettra au grand public de découvrir 9 dénominations de vins à IGP du Sud-Est et les vigneronnes de la région à travers la vision de 9 chefs et 9 artistes marseillais. Il vise également à renforcer l'attractivité de la destination Méditerranéenne.

Pour cette manifestation, le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Ressources humaines	62 450	CD13	40 000
Location salle	17 450	Commune de Marseille	15 000
Mobilier & fournitures	16 410	Entrées	24 000
Scénographie	61 000	Partenariat privé	1 000
Frais culinaires/vins	23 000	Ressources propres	270 160
Dégustations	1 000		
Frais équipes/vignerons	8 000		
Appels à projet	2 300		
Rémunération artistes	44 500		
Rémunération chefs	8 550		
Interventions artistiques	25 000		
Communication	80 500		
<b>TOTAL .....</b>	<b>350 160</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>350 160</b>

Je vous propose d'intervenir à hauteur de 12 000 €.

**L'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire** à Trets (Président : Olivier SUMEIRE). Cette association qui a pour but de promouvoir les vins AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire, organise au profit de ses adhérents le suivi technique du vignoble et des vinifications pour pérenniser la qualité des productions viticoles de l'aire d'appellation. Elle sollicite l'aide départementale pour deux manifestations :

- a) **XVème rallye découverte des vins de la Sainte-Victoire** (TAG-000448) : cette manifestation se déroule le 22/10/2016. Elle réunit chaque année un millier de participants, dans le but de faire connaître de manière ludique et conviviale les vigneronnes, leurs caves, leurs domaines, leurs productions et l'ensemble de leurs activités. Au départ de Trets, cinq circuits sont proposés aux participants. Ils les amèneront à la découverte des caves et domaines où diverses animations leur seront proposées. Chaque participant recevra une bouteille de vin en cadeau et les équipes les plus méritantes recevront un prix.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est le suivant :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Frais divers	2 526	Région PACA	10 324
Assurances	181	CD13	12 324
Frais de repas	11 090	CPA	10 324
Actions de dégustation	13 515	CD83	7 000
Organisation/animation	27 407	Ressources propres	16 749
Location du gymnase	2 000		
<b>TOTAL .....</b>	<b>56 719</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>56 721</b>

Pour cette manifestation, l'association sollicite une aide de 12 324 €. Je vous propose d'intervenir comme les années précédentes, à hauteur de 3 000 €.

- b) **Accueil presse** (TAG-000449) : cette manifestation est destinée à promouvoir les vins de l'appellation médaillés au Concours Général Agricole auprès d'un panel de journalistes invités. Le budget prévisionnel de la manifestation est le suivant :

Dépenses en €		Recettes en €	
Actions de dégustation	1 206	CD13	1 426
Traiteur	288	Communauté Pays d'Aix	1 473
Organisation	793	Ressources propres	784
Animation	1 396		
<b>TOTAL .....</b>	<b>3 683</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>3 683</b>

Pour cette manifestation, l'association sollicite une aide de 1 426 €. Je vous propose de reconduire à l'identique la subvention allouée les années précédentes, soit 1 245 €.

## INCIDENCE FINANCIERE

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	7 808 €
10341	A créer	Promotion des produits agricoles	65 928 6574	Hors AP	16 245 €

## **PROPOSITIONS**

Sur proposition de Madame la Déléguée à la viticulture et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL